



**Madame la Première Ministre,
Hôtel de Matignon,
57, rue de Varenne
75007 PARIS**

N/Réf : AD10100012

Objet : Lettre ouverte à l'attention de Madame Elisabeth Borne, Première Ministre et de Monsieur Clément Beaune, Ministre des Transports

Madame la Première Ministre,

Monsieur le Ministre des Transports,

Dans quelques jours, vous allez annoncer l'abandon d'un certain nombre de projets autoroutiers en France. Nous saluons le courage nécessaire pour renoncer à des projets périmés. Et nous souhaitons partager avec vous deux attentes très fortes du mouvement France Nature Environnement :

1. Que le projet d'autoroute A69 soit inclus dans la liste des projets qui seront abandonnés

Toutes les raisons objectives poussent dans ce sens, qu'il s'agisse de l'ancienneté du projet qui ne répond plus à aucun besoin réel, comme l'avait très clairement relevé l'Autorité environnementale¹ de l'avis très défavorable du Conseil National de Protection de la Nature, des milliers d'avis négatifs et de questionnements déposés par des citoyens et citoyennes lors de l'enquête publique, et d'un projet alternatif argumenté restés sans réponse, des centaines d'hectares de terres fertiles qui seront artificialisés pour un gain de temps de parcours dérisoire, de l'incongruité de ce projet en parallèle d'une route nationale non saturée, vis à vis des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique que porte la planification écologique ou encore de l'absence de lien de cause à effet entre la construction de cette infrastructure et le bien-être des populations locales et de l'impossible compensation des impacts. L'ampleur prise par les oppositions au projet et l'intensité de cette opposition imposent ce retrait même si cela aura un coût économique. Aucun projet ne résistera au sacrifice de vies humaines si la raison de ne reprend pas le dessus. Est-ce cela le récit de la transition que vous proposez au pays ?

¹ *"De façon générale, ce projet routier, initié il y a plusieurs décennies, apparaît anachronique au regard des enjeux et ambitions actuels de sobriété, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de la pollution de l'air, d'arrêt de l'érosion de la biodiversité et de l'artificialisation du territoire et d'évolution des pratiques de mobilité et leurs liens avec l'aménagement des territoires. La justification de raisons impératives d'intérêt public majeur du projet au regard de ses incidences sur les milieux naturels apparaît limitée. L'analyse socio-économique, dont seul un résumé est présenté, ne semble pas avoir été actualisée : elle repose sur des données de trafic et des hypothèses d'émissions de polluants désormais obsolètes."*

[https://www.igedd.developpement-](https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/221006_castres_toulouse_31_81_delibere_cle52cee7.pdf)

[durable.gouv.fr/IMG/pdf/221006_castres_toulouse_31_81_delibere_cle52cee7.pdf](https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/221006_castres_toulouse_31_81_delibere_cle52cee7.pdf)

France Nature Environnement

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement - Reconnue d'utilité publique depuis 1976

Siège social : 2 rue de la Clôture, 75019 Paris

Tél. 09 88 19 55 80 - www.fne.asso.fr



2. Que soit classés aux archives l'ensemble des projets d'infrastructures imaginés en d'autres temps

D'une manière plus large et globale, nous vous invitons à classer aux archives l'ensemble de ces projets d'infrastructures imaginés en d'autres temps, dans un autre contexte, portés par d'autres imaginaires que ceux de notre époque. L'urgence environnementale, la gravité des « effondrements » pour reprendre le mot d'Antonio Guterres, le Secrétaire Général des Nations Unis, auxquels nous devons faire face, imposent de repartir d'une feuille blanche et de travailler ensemble, gouvernement, régions, départements, communes, élu·es à tous les niveaux, représentant·es de la société civile, citoyens et citoyennes, à imaginer, planifier, se doter des infrastructures dont notre pays a réellement besoin pour réussir sa transition écologique, dans un nouveau référentiel climatique, environnemental et démocratique. Et la tâche est immense.

Plutôt que de s'acharner à vouloir construire les infrastructures du siècle dernier, ayons l'audace de regarder, d'imaginer, de construire collectivement l'avenir. Un avenir sobre, un avenir résilient, un avenir vivable. Un avenir pleinement démocratique et juste. Un avenir qui s'appuie sur un récit désirable permettant d'entraîner tous les acteurs.

Appelant une nouvelle fois au courage et à la cohérence politique afin de préparer notre pays aux immenses défis que l'inaction des générations précédentes de gouvernants a engendré, au nom des 900 000 personnes qui font France Nature Environnement, je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Transports, l'expression de nos sentiments respectueux.

Antoine Gatet, président de France Nature Environnement

France Nature Environnement

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement - Reconnue d'utilité publique depuis 1976

Siège social : 2 rue de la Clôture, 75019 Paris

Tél. 09 88 19 55 80 - www.fne.asso.fr